



20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

2015 12 15

Pages liminaires

À enlever		À insérer		
Pages	Date	Pages	Date	
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour		
Faux titre et Données de catalogage		Faux titre et Données de catalogage		
Introduction	Sept. 2014	Introduction	Mars 2015	
Notes générales 5 à 8	Sept. 2014 Déc. 2014	Notes générales 5 à 8	Déc. 2015	

Pages de chapitres du tome

Chanitus	À enle	ever	À ins	érer	Domonous
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
2	i et ii	2014 12 15	i et ii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	_	_	Norme 2104 1 et 2	2015 12 15	Ajout d'une nouvelle norme sur les matériaux filtrants.
3	i à iii	2014 12 15	i à iii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 3101 1 à 11	2014 12 15	Norme 3101 1 à 11	2015 12 15	Section 2 « Références » : ajout de la norme BNQ 2560–114 « Travaux de génie civil – Granulats ».
					Section 4 « Caractéristiques requises du béton » : ajout de l'exigence sur le facteur d'amplification qui doit être compris entre 100 et 125, et ajout au paragraphe « Teneur en ions chlorure » qui mentionne que l'essai n'est pas requis pour les bétons non armés.
					Tableau 3101–1: ajout aux notes que l'utilisation du liant ternaire est interdite du 15 octobre au 31 mars et qu'il est alors remplacé par un liant binaire conformément aux indications du tableau; retrait de «Type V» des bétons de type V-P.
					Tableau 3101-2:
					ajout du liant binaire GUb-SF dans la liste des types de liants acceptés pour le béton de type XI;
					 modification de la note 13 pour spécifier que les 28 ± 8 premières heures de cure sont en condition humide. Par la suite, la cure des éprouvettes doit être réalisée à une température de 23 ± 2 °C et à humidité ambiante du laboratoire;
					retrait de «Type V » des bétons de type V-DC, V-P et V-S.
					Section 4.1.3 « Granulats » : exigence supplémentaire : les gros granulats doivent répondre aux exigences de la catégorie 1a de la norme BNQ 2560–114 «Travaux de génie civil – Granulats ».



20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Chanitra	À enle	ever	À ins	érer	Pomorques
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
3					Section 4.2 « Fiche descriptive du mélange » : ajout de l'exigence selon laquelle les résultats d'un examen pétrographique effectué selon la méthode A de la méthode d'essai CSA A23.2-15A, ou selon les éléments décrits dans le chapitre 16 de la norme ASTM C295-12, doivent être inclus dans le rapport et ajout d'une précision au paragraphe sur le résultat de la teneur en ions chlorure du béton de type V-S.
					Tableau 3101–4 : ajout à la note 1 de l'exigence selon laquelle la température des dalles de ponceau coulées en place ayant une ouverture de 3 m et plus ne doit pas dépasser 25 °C.
					Ajout de la précision qu'il faut référer à la norme CSA A23.1/A23.2 «Béton : Constituants et exécution des travaux /Méthodes d'essai et pratiques normalisées pour le béton », édition 2009.
	Norme 3201 1 à 6	2014 12 15	Norme 3201 1 à 6	2015 12 15	Section 4.2 « Réseau de bulles d'air » : ajout de l'exigence sur le facteur d'amplification qui doit être compris entre 100 et 125.
					Ajout de la précision qu'il faut référer à la norme CSA A23.1/A23.2 « Béton : Constituants et exécution des travaux /Méthodes d'essai et pratiques normalisées pour le béton », édition 2009.
	Norme 3301 1 à 6	2014 12 15	Norme 3301 1 à 6	2015 12 15	Section 4.2 « Réseau de bulles d'air » : ajout de l'exigence sur le facteur d'amplification qui doit être compris entre 100 et 125.
					Ajout de la précision qu'il faut référer à la norme CSA A23.1/A23.2 « Béton : Constituants et exécution des travaux /Méthodes d'essai et pratiques normalisées pour le béton », édition 2009.
	Norme 3403 1 à 4	2008 12 15	Norme 3403 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références et retrait de la norme BNQ 2621–900 « Bétons de masse volumique normale et constituants ».
	Norme 3501 1 et 2	2008 12 15	Norme 3501 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
	Norme 3601 1 et 2	2008 12 15	Norme 3601 1 et 2	2015 12 15	Section 4.1 « Polymère de silicone » : ajout d'une exigence selon laquelle l'imperméabilisant doit être constitué d'un seul composant.
	Norme 3801 1 à 4	2008 12 15	Norme 3801 1 à 4	2015 12 15	Section 2 « Références » : retrait de la norme ASTM C672 « Standard Test Method for Scaling Resistance of Concrete Surfaces Exposed to Deicing Chemicals » et ajout des références aux normes BNQ 2621–905 « Béton prêt à l'emploi – Programme de certification » (élaboré à partir des exigences des chapitres 4, 5 et 8 de la norme CSA A23.1 F09/A23.2-F09) et ASTM C1202 « Standard Test Method for Electrical Indication of Concrete's Ability to Resist Chloride Ion Penetration ».



20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Ole and Head	À enle	ever	À ins	érer	D
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
3					Section 5.2 «Étiquetage» : retrait du terme «s'il y a lieu» à la suite de date d'expiration.
					Section 5.3 « Exigences et essais » : ajout de l'exigence sur le conditionnement des éprouvettes destinées aux essais d'écaillage qui doit être effectué selon la norme BNQ 2621–905 « Béton prêt à l'emploi – Programme de certification (élaboré à partir des exigences des chapitres 4, 5 et 8 de la norme CSA A23.1-F09/A23.2-F09) ».
					Tableau 3801–1 : remplacement de la norme ASTM C672 par la norme BNQ 2621–905, modification des caractéristiques dans la section « Écaillage de surface » et ajout de l'exigence sur la perméabilité aux ions chlorure.
					Section 5.3.5 « Essai d'écaillage de surface » : retrait du texte de la section et ajout de l'indication que l'essai d'écaillage de surface doit être réalisé conformément aux exigences de la norme BNQ 2621–905 « Béton prêt à l'emploi – Programme de certification (élaboré à partir des exigences des chapitres 4, 5 et 8 de la norme CSA A23.1-F09/A23.2-F09) ».
					Section 5.3.6 « Essai de gel-dégel » : ajout d'une précision concernant la durée de la cure humide qui doit être de 14 jours avant le début des cycles de gel-dégel.
					Section 5.3.8 « Perméabilité aux ions chlorure » : ajout d'une nouvelle section qui précise les exigences concernant la perméabilité aux ions chlorure des mortiers cimentaires en sac.
	Norme 31001 1 à 3	2008 12 15	Norme 31001 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
	Norme 31101 1 à 3	2012 12 15	Norme 31101 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : retrait de la référence à la norme ONGC 1–GP–71 « Méthodes d'essai des peintures et pigments » et ajout de la référence à la norme ASTM D344 « Standard Test Method for Relative Hiding Power of Paints by the Visual Evaluation of Brushouts ».
					Section 4.2.1 « Opacité » : ajout de l'exigence concernant les enduits, appliqués selon le taux de pose total demandé, qui doivent cacher complètement les parties noires et blanches d'une charte à damier, conformément à la norme ASTM D344 « Standard Test Method for Relative Hiding Power of Paints by the Visual Evaluation of Brushouts ».





20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

	À enle	ever	À ins	érer	_
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
4	i à iii	2014 12 15	i à iii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 4101 1 à 8	2013 12 15	Norme 4101 1 à 8	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Tableau 4101–3 : actualisation de la référence pour la méthode d'essai AASHTO T350.
	Norme 4104 1 à 3	2008 12 15	Norme 4104 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Section 5 « Caractérisation requise » : changements apportés pour suivre l'évolution et les recommandations de la norme de référence ASTM D2027/D2027M.
	Norme 4105	2013 12 15	Norme 4105	2015 12 15	Section 2 « Références » : mise à jour des références.
	1 à 5		1 à 5		Section 3 « Définitions » : définition du liant d'accro- chage livré en vrac.
					Section 4 « Classification des émulsions » : nouveau titre et division de la section en trois sous-sections.
					Section 5 « Exigences générales » : nouveau titre, contenu partiel de l'ancienne section 5.
					Section 6 « Exigences spécifiques » : nouvelle section, contenu partiel de l'ancienne section 5 et précisions apportées pour les liants d'accrochage livrés en vrac, les liants d'imprégnation et les enrobés à l'émulsion.
					Section 7.1 «Étiquetage et attestation de conformité» : reformulation de la section.
	Norme 4202 1 à 13	2014 12 15	Norme 4202 1 à 15	2015 12 15	Norme 4202 : numérotation et ajout de titres aux tableaux de la norme.
					Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Section 3 « Définitions » : ajout de la définition d'enrobé tiède.
					Section 5.2.4 « Caractéristiques complémentaires » : précisions apportées sur l'utilisation de bardeau d'asphalte post consommation.
					Section 5.3.1 « Plan qualité » : ajout d'exigences concernant la gestion des échantillons.
					Section 5.3.4.1 « Information à fournir » : la formule théorique doit maintenant être présentée au Ministère avant les essais de validation.
					Section 5.3.4.2 « Production de la formule théorique » : précisions apportées pour les cas où un nouvel essai à l'orniéreur est requis.
					Section 5.3.4.3 « Évaluation à l'étape de la production et établissement de la formule finale » : précisions sur la manière de procéder pour l'établissement de la formule finale.





20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Ohanitus	À enle	ever	À ins	érer	D
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
4					Section 5.3.5.2 « Contrôle statistique » : actualisation de la référence pour les cartes de contrôle.
					Tableau 4202–1 : mention des paramètres en révision pour l'enrobé SMA–10. Précisions quant à l'utilisation des classes granulaires.
5	i	2014 12 15	i	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 5101 1 et 2	2014 12 15	Norme 5101 1 et 2	2015 12 15	Section 4.1.2 «Treillis d'acier à mailles soudées » : ajout des exigences concernant le pliage des treillis.
	Norme 5201 1	2006 12 15	Norme 5201 1	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
6	i et ii	2014 12 15	i et ii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 6101 1	2013 12 15	Norme 6101 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : ajout de la norme ASTM A992/A992M « Standard Specification for Structural Steel Shapes ».
					Section 3 « Caractéristiques requises » : ajout d'acier équivalant à un acier de nuance 350W. L'acier ASTM A992/A992M « Standard Specification for Structural Steel Shapes » ainsi que l'acier de grade 50 de la norme ASTM A572/A572M.
	Norme 6201 1 à 3	2013 12 15	Norme 6201 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références et retrait de la norme ASTM F1554 « Standard Specification for Anchor Bolts, Steel, 36, 55, and 105 ksi Yield Strength ».
					Section 3.2 «Tiges d'ancrage» : ajout de la précision que dans le cas des structures de signalisation et d'éclairage, les filets des ancrages doivent être roulés et une transition maximale de 30° doit être réalisée entre la partie non filetée et la partie devant être roulée.
	Norme 6601 1 à 3	2013 12 15	Norme 6601 1 à 3	2015 12 15	Section 3.2.1.2 « Grillage » : actualisation de la catégorie du fil constituant le grillage de la clôture et de la barrière.
7	i et ii	2014 12 15	i et ii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 7101 1 à 4	2014 12 15	Norme 7101 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références et retrait de la norme NQ 3311–180 « Tuyaux en tôle d'aluminium ondulée ».
					Retrait des paragraphes référant aux tuyaux en tôle d'aluminium ondulée.
8	i à iv	2014 12 15	i à iv	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 8107 1 et 2	2011 12 15	Norme 8107 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Tableau 8107–1: modification de l'épaisseur minimale pour la paroi des conduits à 1,68 mm.



20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Chanitra	À enle	ever	À insérer		Remarques	
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	nemarques	
8	Norme 8201 1 à 3	2010 12 15	Norme 8201 1 à 3	2015 12 15	Section 2 «Références» : actualisation des références.	
					Section 3.1 « Caractéristiques physiques » : mention, en complément à la norme, de la méthode de mesure de calibre des conducteurs au moyen de la jauge « American Wire Gauge » (AWG).	
	Norme 8202 1 et 2	2013 12 15	Norme 8202 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.	
					Section 3.2.1 « Calibres des conducteurs » : Déplacement de l'information sur la méthode de mesure du calibre des conducteurs à la norme 8201.	
	Norme 8203 1 et 2	2010 12 15	Norme 8203 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.	
					Section 3.1 «Fabrication» : retrait de la mention «AWG».	
	Norme 8304 1 à 9	2013 06 15	Norme 8304 1 à 10	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.	
					Section 4.1.1 « Forme » : précisions apportées sur la masse totale du luminaire et sa surface effective.	
	Norme 8403 1 à 3	2014 12 15	Norme 8403 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.	
					Section 3 «Caractéristiques requises» : retrait de l'information concernant les lentilles de 100 mm qui est déjà présente au <i>Tome V – Signalisation routière</i> , chapitre 8 «Signaux lumineux».	
					Section 3.5 « Documentation » : remplacer « section 3.4 » par « section 3.3 ».	
	Norme 8505 1 à 3	2013 12 15	Norme 8505 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : ajout du titre manquant « Institute of transportation engineers ».	
					Section 3.1 « Contrôleur de feux de circulation » : retrait de la clause de garantie.	
					Section 3.1.5 « Protocole de communication : retrait du dernier paragraphe.	
					Section 3.2.1 « Communication : retrait de l'information concernant les composants car elle est traitée à la section 3.5 « Étiquetage ».	
					Section 3.6 « Documentation : description plus précise de la documentation.	
	Norme 8508 1 et 2	2013 12 15	Norme 8508 1 et 2	2015 12 15	Section 2 «Références» : actualisation des références.	
					Section 3.3 « Enveloppe » : retrait du tube électrique non métallique de 16 mm. Précision selon laquelle les tubes sont collés au lieu d'être soudés.	
	Norme 8509 1 et 2	2013 12 15	Norme 8509 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.	
					Section 3.3 « Qualité d'assemblage » : précisions sur la protection des pièces contre la corrosion électrochimique.	



20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Ohanitus	À enle	ever	À inse	érer	B
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
8	Norme 8511 1 et 2	2013 12 15	Norme 8511 1 et 2	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Section 3.1 «Exigences générales» : retrait du terme « de type A1N ».
	Norme 8601 1 à 5	2014 12 15	Norme 8601 1 à 5	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Figure 8601–1 : harmonisation de la figure avec l'exigence sur la peinture de la section 3.3 « Fini extérieur ».
					Section 3.3 «Fini extérieur » : référence à la norme 14101 «Pellicules rétroréfléchissantes » au lieu du <i>Tome V – Signalisation routière</i> .
					Section 3.6 « Documentation » : exigence de la signature et du sceau de l'ingénieur pour les dessins d'atelier et les notes de calcul.
	Norme 8602 1 à 4	2014 12 15	Norme 8602 1 à 4	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Section 3.1.1 « Boîtier des lanternes » : harmonisation avec la norme 8601 «Têtes horizontales pour signaux lumineux ».
					Figure 8602–1 : révision du dessin pour notamment tenir compte des exigences sur la peinture.
	Norme 8603 1 à 3	2014 12 15	Norme 8603 1 à 3	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Section 8 « Documentation » : exigence de la signature et du sceau de l'ingénieur pour les dessins d'atelier.
	Norme 8703 1 à 4	2014 12 15	Norme 8703 1 à 4	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
	Norme 8801 1 à 22	2014 12 15	Norme 8801 1 à 12	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Retrait du tableau 8801–3 : renvoi directement aux groupes et aux objets des normes NTCIP et ajustement des textes de la norme en conséquence.
9	i et ii	2009 12 15	i et ii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 9101 1 à 10	2009 12 15	Norme 9101 1 à 9	2015 12 15	Section 4.19 « Protection contre les rongeurs » : modifications des spécifications des gaines de protection.
10	i à iii	2014 12 15	i à iii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 10202 1 à 6	2014 12 15	Norme 10202 1 à 6	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Tableau 10202-1 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98-613.
					Tableau 10202–2 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.





20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Ola a mitura	À enlever		À insérer		Damasumaa
Chapitre	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
10	Norme 10203 1 à 8	2014 12 15	Norme 10203 1 à 8	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références.
					Tableau 10203–1 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
					Tableau 10203–2 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
					Tableau 10203–3 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
					Tableau 10203–4 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
	Norme 10204 1 à 7	2014 12 15	Norme 10204 1 à 7	2015 12 15	Section 2. « Références » : actualisation des références.
					Tableau 10204–1 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
					Tableau 10204–2 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
	Norme 10205 1 à 8	2014 12 15	Norme 10205 1 à 8	2015 12 15	Section 2. « Références » : actualisation des références.
					Tableau 10205–2 : retrait de la référence à la norme AFNOR P98–613.
13	i et ii	2013 12 15	i et ii	2015 12 15	Actualisation de la table des matières.
	Norme 13201 1 à 4	2006 12 15	Norme 13201 1 à 4	2015 12 15	Section 2 « Références » : actualisation des références en raison des modifications apportées à plusieurs méthodes d'essai par l'ASTM.
					Section 4 « Caractéristiques requises » : modification du texte de la norme concernant les géocomposites bentonitiques. La quantité minimale de bentonite qui doit être de 3700 g/m² et la bentonite doit être maintenue par deux géotextiles non tissés, renforcés par le procédé d'aiguilletage ou par des coutures.
					Section 4.2 « Caractéristiques physiques et chimiques » :
					ajout de précision par rapport à l'épaisseur nominale qui doit être de 1,00 mm. L'épaisseur minimale moyenne est mesurée entre les aspérités selon la méthode d'essai ASTM D5994 «Test Method for Measuring the Core Thickness of Textured Geomembrane » et doit être égale ou supérieure à 0,95 mm (épaisseur nominale - 5%).
					modification apportée aux géocomposites bentonitiques qui doivent avoir une perméabilité inférieure à 5 × 10 ⁻⁹ cm/s, conformément à la norme ASTM D5887 «Standard Test Method for Measurement of Index Flux Through Saturated Geosynthetic Clay Liner Specimens Using a Flexible Wall Permeameter».



Instructions pour mise à jour page 9

Mise à jour n° 116 de la collection Normes – Ouvrages routiers

20° mise à jour du *Tome VII – Matériaux*

Chapitre	À enlever		À insérer		D
	Pages	Date	Pages	Date	Remarques
13					Tableau 13201–1: modifications du tableau en raison des modifications apportées à plusieurs méthodes d'essai par l'ASTM.
					Tableau 13201–2 : modifications du tableau en raison des modifications apportées à plusieurs méthodes d'essai par l'ASTM.